
Ministères, Avis concernant les...

Affaires municipales et Habitation

Municipalité de Saint-Faustin–Lac-Carré

J'approuve, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (chapitre O-9), en date du 14 janvier 2022, la demande de changement de nom de la Municipalité de Saint-Faustin–Lac-Carré, située dans la Municipalité régionale de comté des Laurentides, pour lui donner le nom de «Municipalité de Mont-Blanc».

Le sous-ministre,
FRÉDÉRIC GUAY

7743